Cfdt: CARREFOUR GROUPE
Carrefour
1re organisation syndicale de France

COMPTE RENDU CFDT
26 novembre 2026

INSTANCE LOCATION GÉRANCE

Un NON dialogue social de la direction

La direction a fait preuve de mépris tout au long de la réunion, ne répondant à quasiment aucune question de la CFDT, venue porter la voix des salariés passés en location-gérance et en franchise. **La CFDT, elle, continue d'être professionnelle et de porter la nécessité d'un dialogue social** de qualité.



La CFDT en préparation de cette réunion, avec des collègues des magasins en location-gérance et franchise.

6 / 46

hypers passés en LG entre 2022 et 2024 voient leur CA progresser. Le fiasco de ce mode d'exploitation est totalement démontré par les présentations affichées par une direction qui malgré les chiffres, nie, en disant que tout va bien et que des plans d'actions sont en cours.

−15,7 %

d'effectifs en moyenne dans les supermarchés d'Île-de-France passés en LG. La démonstration mériterait d'être faite sur d'autres établissements, mais les supports présentés ne sont toujours pas fournis au moment de ce tract.

La CFDT demande non pas un simple compte rendu de ces réunions, **mais un plan d'action** : problèmes remontés, solutions et calendrier.

Direction : « Merci de votre commentaire. »

La CFDT pointe les chiffres : seuls les magasins qui augmentent leurs effectifs voient leur CA progresser. Sur les supermarchés, les résultats ne sont pas meilleurs.

Direction : « Merci de vos commentaires. »

La CFDT dénonce des erreurs de casting : les changements de repreneurs le prouvent. Inutile de confier un magasin au premier venu pour tenir une liste de passages en LG.

Direction : « Merci de votre commentaire. »

La CFDT demande si les dérives sur les remises immédiates sont réglées : on nous remonte qu'elles continuent dans certains magasins. Où en est-on ?

Direction : « On est bien. »

La CFDT interroge sur l'avenir d'Atacadão et de ses salariés, qui se joue en ce moment avec le désengagement de Label'Vie et la reprise par Carrefour.

DRH : « Je ne sais rien ! »

La CFDT rappelle la responsabilité de Carrefour dans les dérives de certains repreneurs : quand un repreneur agit illégalement, c'est l'image de Carrefour qui est abîmée.

Direction : « Merci de vos commentaires. »

Les constats de la CFDT sur le terrain

- Les salariés ne sont ni informés ni accompagnés au moment du transfert.
- La clause sociale est mal appliquée, et les garanties disparaissent (mutuelle, Carte Pass, salaires).
- Les effectifs baissent et les risques psychosociaux augmentent.
- Carrefour continue de financer les magasins, mais sans contrôler ce qui s'y passe.

Direction : « Merci de vos commentaires. »

Mépriser cette instance, c'est mépriser les salariés.

Une réunion **menée avec un total mépris, par une direction pas à la hauteur** de ce moment de dialogue social essentiel pour l'avenir des salariés LG et franchisés. La CFDT ne lâchera pas le combat contre les abus de Carrefour sur ce sujet et les pertes sociales plus que conséquentes.

2 700 €
nets perdus par an et par salarié, soit 2 mois de salaire.

CFDT Carrefour 1ersyndicatdefrance@gmail.com 06.87.35.69.97